



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

23 juillet 2020

La BCE publie de bonnes pratiques pour aider les banques à se préparer aux réformes des taux de référence

- D'après l'enquête, les banques ne sont pas suffisamment préparées aux réformes des taux de référence
- Ces réformes concernent l'Eonia ainsi que l'Euribor dans la zone euro
- La supervision bancaire de la BCE publie de bonnes pratiques afin d'aider les banques à se préparer

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour les résultats de son évaluation, menée à l'échelle du secteur, du niveau de préparation des banques aux réformes des taux d'intérêt de référence. Selon l'enquête, les banques sont généralement bien conscientes de la complexité des réformes et des difficultés qui y sont liées, mais leur niveau de préparation peut encore être amélioré. D'une manière générale, les banques sont également en retard s'agissant de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques.

L'évaluation des résultats de l'enquête, qui a été menée par la supervision bancaire de la BCE, révèle également que les banques ont accordé davantage d'attention à la transition du taux moyen pondéré au jour le jour de l'euro (Eonia) vers le taux à court terme de l'euro (€STR) qu'aux risques associés à la réforme du taux interbancaire offert en euro (Euribor). Pourtant, l'Euribor est actuellement le taux de référence le plus fréquemment utilisé pour les contrats dans la zone euro.

Afin d'aider les banques dans leur préparation, la supervision bancaire de la BCE publie de [bonnes pratiques](#) qui indiquent comment les banques peuvent structurer au mieux leur gouvernance relative aux taux de référence, identifier les risques liés à ces taux et créer des plans d'action et de la documentation concernant ces réformes.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Communiqué de presse / 23 juillet 2020

La BCE publie de bonnes pratiques pour aider les banques à se préparer aux réformes des taux de référence

Étant donné l'utilisation généralisée des taux d'intérêt de référence tels que l'Eonia, l'Euribor et le Libor dans les contrats financiers, il est également essentiel que les banques actualisent en temps voulu les contrats référencés sur ces taux.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [François Peyratout](#),
au : +49 172 8632119**

Notes

- Pour de plus amples informations concernant les taux de référence, cf. la [page internet dédiée](#) ainsi que la [page explicative](#).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.